

Dispositif classe HORAM

Ami(e)s pilotes,

Pour la saison 2018, le club et l'établissement de Ste Marie la Grand Grange effectuent un partenariat pour proposer un dispositif de classe à horaire aménagé (HORAM) de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Fort de son expérience dans ce mode de fonctionnement, l'institution Ste Marie la Grand Grange a proposé au club de rejoindre l'aventure et ainsi permettre à ses adhérents d'accéder à une de ces classes.

Le but de ce dispositif est de permettre à l'élève de terminer tous les jours les cours au plus tard 16h. Ainsi, ce dernier pourra trouver un bon rythme entre la scolarité et le coté sportif.

Le collège Ste Marie propose cette méthode à seulement une classe par niveau ce qui rend le nombre de place très limités.

Si certains d'entre vous sont intéressés et souhaitent intégrer ce dispositif pour la rentrée scolaire de septembre, alors n'attendez plus et contactez **avant fin Mai** :

1. PENEL Gilbert : porteur du projet HORAM à l'institution Ste Marie La Grand Grange : penel-gilbert@wanadoo.fr
2. CHARLES Loïc : Entraîneur référent du BMX Vallée du Gier : loic.bmx@gmail.com

En page annexe, vous trouverez la convention de partenariat qui a été effectuée entre le club et l'institution Ste Marie la Grand Grange.

Sportivement

L'équipe du BMX Vallée du Gier